

ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



www.fsrao.ca/fr



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations

Mise à jour au 30 septembre 2025

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416 250-7250
Toll free: 1 800 668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Date du rapport : 24 octobre 2025

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité générale et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) en Ontario qui doivent faire l'objet de paiements de capitalisation. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, le fait de bien tenir compte de la capacité qu'a le régime d'absorber la fluctuation des frais de financement et de la probabilité de verser les prestations promises dans un large éventail de situations qui pourraient découler de la stratégie de financement et d'investissement fait partie des éléments importants des responsabilités fiduciaires d'un administrateur de régime.

Projection de la position de solvabilité au 30 septembre 2025

Le ratio de solvabilité médian a atteint 124 % au 30 septembre 2025, soit une progression de 2 points de pourcentage par rapport aux 122 % observés au trimestre précédent, porté par le robuste rendement des marchés au troisième trimestre, en dépit d'incertitudes commerciales et économiques mondiales persistantes.

- Le pourcentage des régimes de retraite pour lesquels on prévoyait une capitalisation entière sur base de solvabilité au 30 septembre 2025 était de 92 %, contre 89 % au 30 juin 2025. Seuls 2 % des régimes affichaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, marquant une baisse d'un point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.
- Au troisième trimestre 2025, le rendement net moyen du capital investi était de 4,6 %.
- Les taux d'actualisation des valeurs de rachat ont connu une hausse, tandis que les taux d'achat de rentes ont reculé, entraînant une légère majoration des obligations liées aux prestations de retraite pour la majorité des régimes.

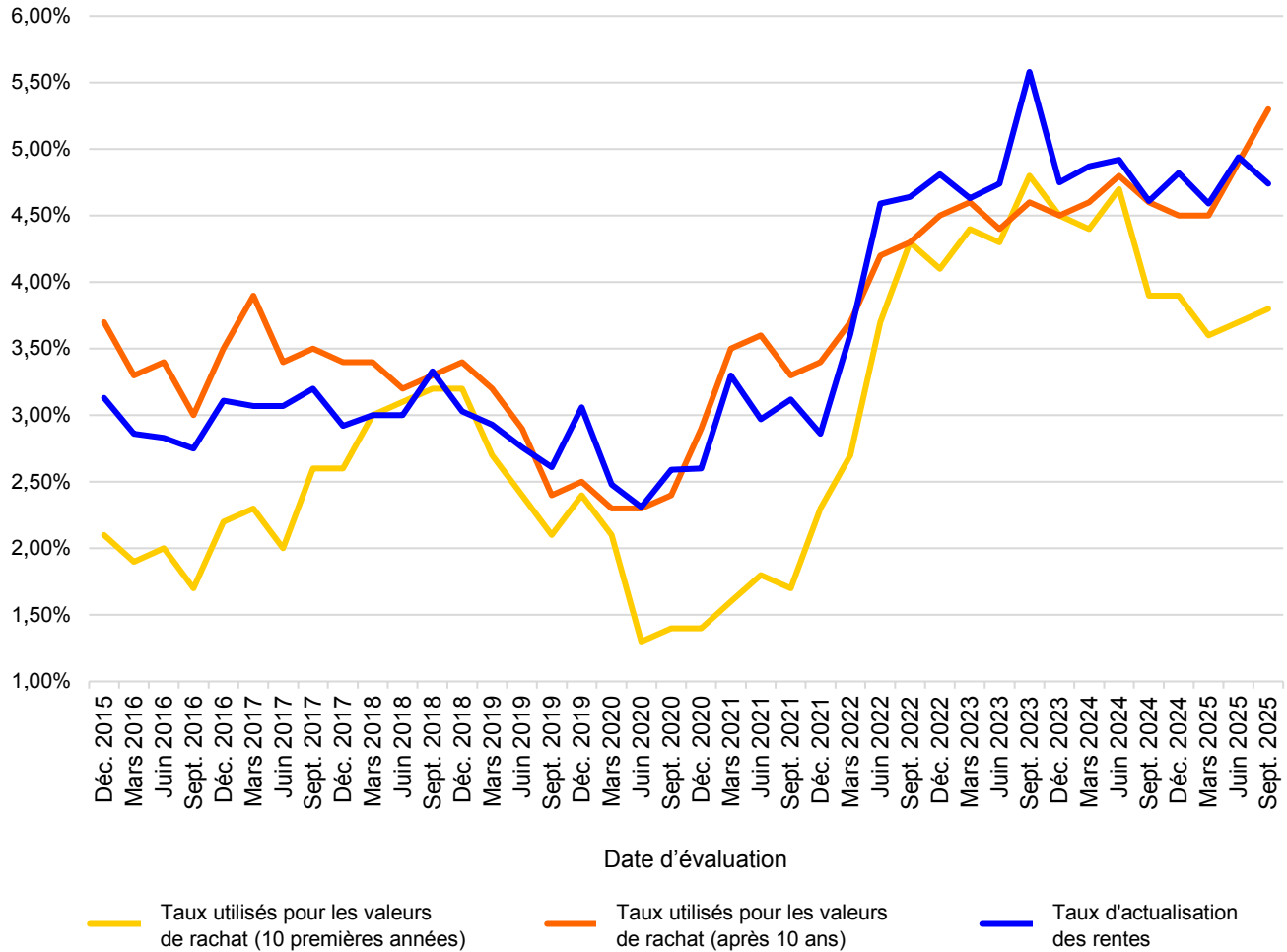
Dans l'ensemble, les régimes de retraite demeurent financièrement vigoureux, le ratio de solvabilité médian atteignant un sommet inédit, principalement soutenu par les solides rendements des actions enregistrés au troisième trimestre de 2025. Cette solidité met en lumière l'importance d'une gouvernance éclairée et d'une gestion des risques menée avec anticipation. Face à l'ombre persistante des incertitudes commerciales, à la volatilité des marchés et à un possible ralentissement de l'économie canadienne, cela nous rappelle que la pérennité d'un régime de retraite ne saurait relever d'un effort isolé, mais repose sur un engagement constant, une planification stratégique avisée et une surveillance continue.

Solvabilité projetée au 30 septembre 2025	T3 2025	T2 2025	T4 2024
Ratio de solvabilité médian	124 %	122 %	122 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité supérieur à 100 %	92 %	89 %	91 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité entre 85 % et 100 %	6 %	8 %	7 %
Pourcentage des régimes avec un ratio de solvabilité inférieur à 85 %	2 %	3 %	2 %

Globalement, la position de solvabilité estimée s’est améliorée depuis le trimestre précédent. La hausse de 2 points de pourcentage du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 30 juin 2025 s’explique comme suit :

- Rendement du capital investi par les régimes au T3 2025
 - Le rendement estimé moyen brut et net (sans les frais engagés par le régime) pour le troisième trimestre 2025 s’établissait respectivement à 4,9 % et à 4,6 %.
- Évolution des taux d’actualisation aux fins des calculs de la solvabilité
 - Le taux d’actualisation applicable à la valeur actualisée non indexée a augmenté de 10 points de base pour la période sélecte et de 40 points de base pour la période ultime, respectivement, tandis que le taux d’actualisation applicable à la valeur d’achat non indexée de rentes a évolué à l’inverse, enregistrant un recul de 20 points de base. Sous l’effet de ces mouvements opposés, la plupart des régimes ont constaté une légère hausse de leurs obligations au titre des prestations de retraite.

Taux d'actualisation pour l'acquisition de rentes et les valeurs de rachat non indexées¹



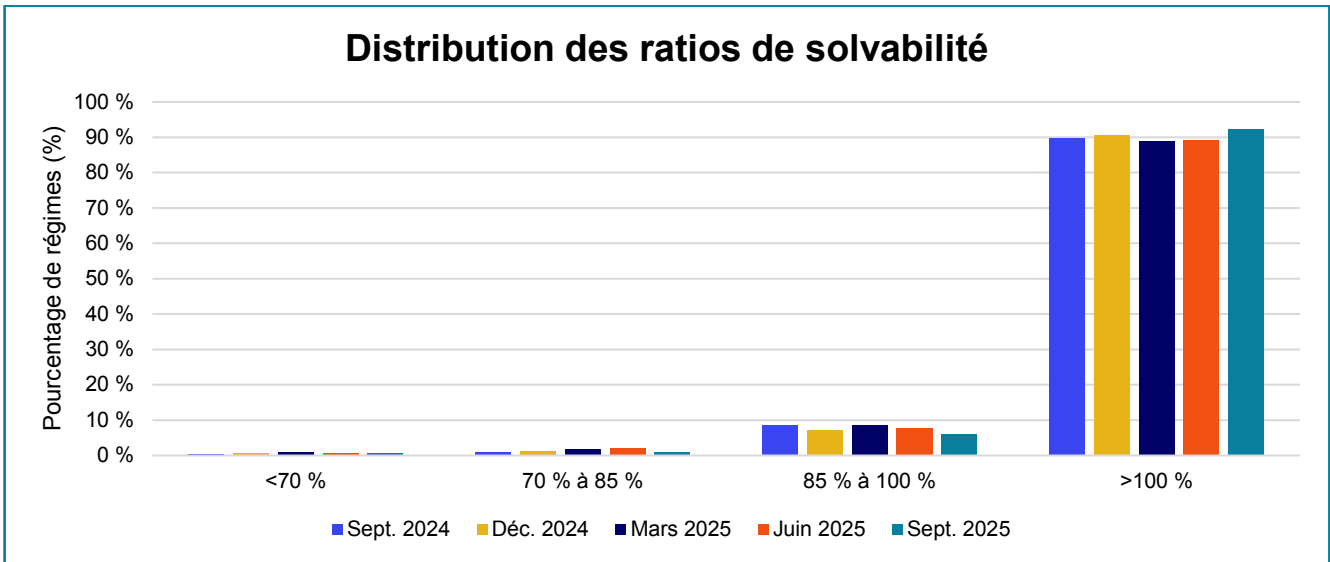
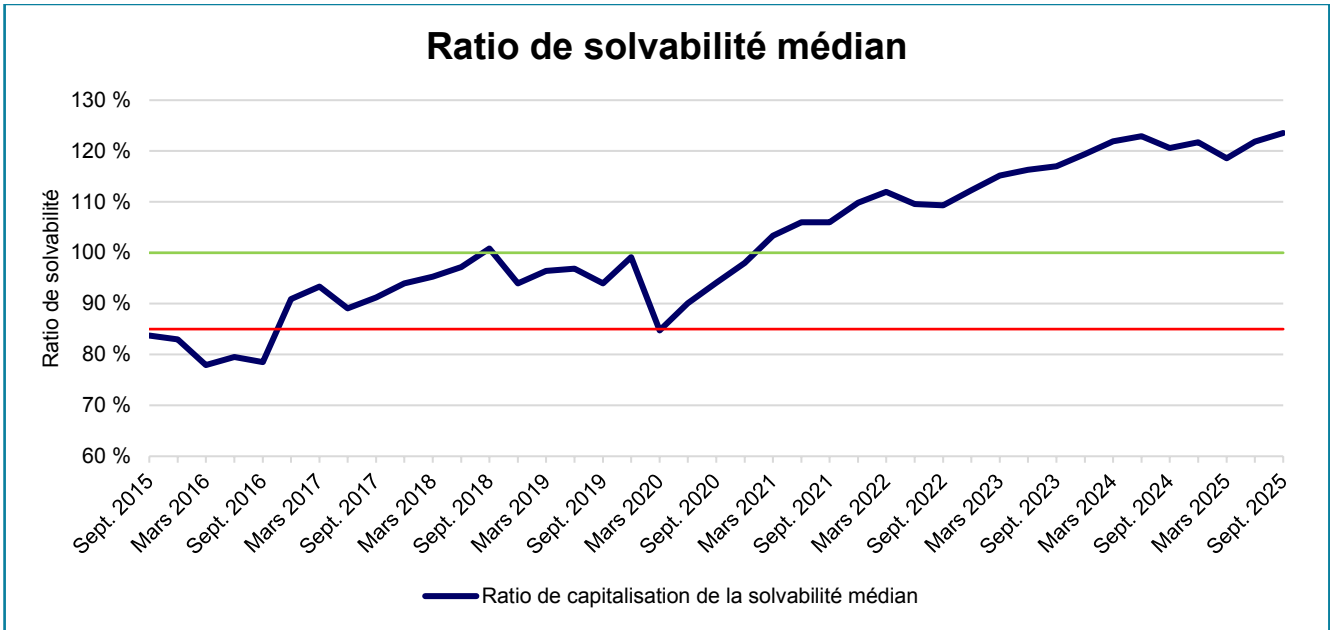
¹ En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration

Commentaire sur le marché

Au cours du troisième trimestre de 2025, le dollar canadien s'est déprécié face au dollar américain, tandis que les actions canadiennes affichaient de solides rendements. Le cours de l'or a atteint des niveaux historiques, progressant de 42 % en dollars canadiens depuis la fin de 2024. Entre juillet 2024 et juillet 2025, le PIB du Canada a enregistré une croissance de 0,9 %. En août 2025, la République populaire de Chine a imposé un droit de douane de 75,8 % sur les graines de canola canadiennes, venant s'ajouter au droit de 100 % appliqué plus tôt dans l'année à l'huile de canola canadienne – une mesure interprétée comme une riposte aux droits de douane imposés par le Canada sur les véhicules électriques fabriqués en Chine. Le taux de chômage au Canada a atteint 7,1 % en septembre 2025, en légère augmentation par rapport au taux de 6,9 % relevé à la fin du deuxième trimestre, tandis que l'inflation mesurée par l'IPC s'établissait à 1,9 % en août 2025.

La courbe des taux canadienne s'est légèrement accentuée au troisième trimestre, les rendements des obligations d'État de référence à 2 ans et 10 ans clôturant le trimestre à 2,47 % et 3,17 % respectivement. Au troisième trimestre, l'indice obligataire FTSE Canada Universe a enregistré un rendement de 1,52 %, tandis que le dollar canadien s'est déprécié de 2,2 % face au dollar américain. L'indice composé S&P/TSX a affiché un rendement trimestriel solide de 12,5 %, prolongeant la dynamique très favorable du deuxième trimestre de 2025.

La Banque du Canada a procédé à l'abaissement de son taux directeur de 25 points de base le 17 septembre, le portant à 2,5 %. La Réserve fédérale américaine a, pour sa part, réduit la fourchette cible des fonds fédéraux de 25 points de base le 17 septembre, la situant désormais entre 4,0 % et 4,25 %. La Réserve fédérale américaine a poursuivi son resserrement quantitatif, continuant de réduire la taille de son bilan. Durant la même période, le volume total des actifs de la Banque du Canada a également diminué.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats qui figurent dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet de projections au 30 septembre 2025 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - Les promoteurs effectueront les paiements spéciaux et les cotisations liées aux coûts normaux, si nécessaire, au niveau minimal exigé par la loi.
 - Les sorties de fonds ont été considérées comme équivalentes aux montants des prestations de retraite versées aux participants retraités, tels que déclarés dans le dernier rapport d'évaluation déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rachats et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rachats en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Trésorerie et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif Immobilier	Autres
4,2 %	17,3 %	17,7 %	53,5 %	6,1 %	1,2 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T3 2025	0,7 %	12,5 %	9,4 %	1,5 %	1,2 %	3,9 %
T2 2025	0,7 %	8,5 %	5,7 %	-0,6 %	-2,3 %	-0,5 %
T1 2025	0,8 %	1,5 %	-1,7 %	2,0 %	1,8 %	2,2 %
T4 2024	1,1 %	3,8 %	6,3 %	0,0 %	-0,8 %	-4,6 %